



Revue de presse



Jeudi 17 février 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs de la Communication, de la Pêche et des Productions halieutique, des Travaux publics, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Les amendements sur la loi de la pêche et de l'aquaculture examinés

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion tenue mercredi sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, un avant-projet de loi complétant la loi n 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Boulangerie/Réduction des impôts et taxes: la décision du président de la République saluée

Des associations professionnelles, en tête desquelles le président de l'Union nationale des boulangers (UNB), Youcef Guelfat, ont salué mercredi à Alger la décision du président de la République de réduire les impôts imposés aux boulangers, réitérant la revendication de l'Union de revoir la marge bénéficiaire des boulangers pour préserver la continuité de leur activité.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Nouvelle ville de Bouinan: des projets d'investissements pour la création de 60.000 postes d'emplois

Une communication sur l'implémentation de projets d'investissements, permettant la création de 60.000 postes d'emplois au niveau de la ville nouvelle de Bouinan, a été présentée lors de la réunion du gouvernement, tenue mercredi, sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Economie: 3,4% de croissance au 3ème trimestre 2021

La croissance économique de l'Algérie a atteint 3,4% au 3ème trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année 2020, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



M. Benabderrahmane préside une réunion du gouvernement : Un cadre juridique pour les activités audiovisuelles

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, une réunion du gouvernement tenue au palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement a eu à examiner plusieurs dossiers :



Projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2019 : Le déficit en baisse

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a présenté, mardi, un exposé sur le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2019 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de l'assemblée.



L'ÉDITO

Questions actuelles

Les préoccupations du citoyen sont au centre des priorités du Président Tebboune, qui attache un intérêt particulier même aux plus infimes détails. Il a abordé, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, les questions qui touchent directement à la vie quotidienne du citoyen. À propos de la disponibilité du pain, il a évoqué le cas de la situation de l'impôt sur l'activité des boulangers, sans omettre de s'attarder sur le dossier du chômage ou encore celui de la commercialisation ou de la production des véhicules qui fait l'objet de commentaires divers de la part des citoyens soucieux d'acquérir un moyen de locomotion.



Le président Tebboune accorde un entretien aux représentants de médias nationaux : construire une démocratie responsable

«La démocratie est une école et une affaire de société. Celui qui s'y adapte vivra paisiblement», a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Dossier automobile : Éviter la grosse supercherie du montage

Le Président Tebboune affirme que le dossier des véhicules «sera tranché avant la fin du premier trimestre en cours», tout en mettant l'accent sur le caractère «très complexe» de la démarche, notamment après l'échec de l'expérience du montage de véhicules qu'a vécue l'Algérie, ces dernières années. Faut-il importer ou alors revenir au montage ?



L'ALLOCATION CHÔMAGE FIXÉE À 13 000 DA EN VIGUEUR DÈS LE MOIS DE MARS

En attendant un salaire...

À compter du mois prochain, les chômeurs primo-demandeurs d'emploi pourront commencer à bénéficier d'une allocation mensuelle, destinée à leur permettre de faire face à leurs besoins les plus essentiels. L'annonce a été faite avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa rencontre périodique avec des représentants de médias nationaux. Le chef de l'État a ainsi précisé que le montant de l'allocation chômage, instituée par la loi de finances en vigueur, avait été fixé à 13 000 DA et qu'elle pourra être accordée aux citoyens concernés à partir du mois de mars 2022.

L'Algérie, at-il tenu à souligner, "sera le premier pays, en dehors de l'Europe, à instituer une allocation chômage sous forme de présalaire afin de préserver la dignité des jeunes". Cette allocation, a-t-il en outre annoncé, "sera accompagnée d'une couverture sanitaire au profit des bénéficiaires". Sans avancer de chiffres quant au nombre de chômeurs éligibles à cette allocation et à l'effort budgétaire consenti pour son financement, le président de la République s'est contenté d'indiquer que les affectations destinées à ces nouvelles dépenses sont déjà prévues par la loi de finances 2022.



FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

L'endettement extérieur n'est pas exclu

Le chef de l'État a évoqué, lors de sa rencontre avec des journalistes, la possibilité de recourir à des emprunts extérieurs auprès des institutions financières régionales, pour financer les projets d'infrastructures. En revanche, il a écarté toute éventualité d'un endettement auprès du FMI. Endettement extérieur, c'est désormais possible ! À la condition qu'il soit canalisé vers des investissements structurants et à haute viabilité économique. C'est du moins ce qu'a suggéré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mardi soir, lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux. En effet, le chef de l'État a évoqué la possibilité de recourir à l'endettement pour financer les projets rentables économiquement comme les voies ferrées, les ports et les barrages.



L'ÉDITO

Annonces

Face aux journalistes qu’il a reçus, le président de la République n’a éludé aucune question même si pour certaines, il n’est pas allé dans le détail. Après la décision prise de geler les surtaxes sur nombre de produits, il a fait d’autres annonces dont celle de la mise en œuvre d’une allocation chômage pour les primo-demandeurs d’emploi sous forme de présalaire, avec en plus une couverture sanitaire pour les bénéficiaires, ce qui est de nature à préserver la dignité de ces jeunes qui n’arrivent pas à se placer sur le marché du travail dont beaucoup ont fréquenté les bancs de l’université ou des établissements d’enseignement supérieur. L’impact de la pandémie de Covid-19 y est aussi pour beaucoup d’où le rétrécissement des offres d’emploi.



ABDELMADJID TEBBOUNE RÉFUTE L’EXISTENCE DE DÉTENUS D’OPINION

“La démocratie est une école”

“Il n’y a pas de détenus d’opinion.” Lors de sa dernière rencontre avec des journalistes algériens, mardi soir, le chef de l’État a réfuté l’existence de détenus d’opinion, tout en réitérant son attachement à une liberté d’expression “responsable”

Pour Abdelmadjid Tebboune, “l’opposition au pouvoir et la liberté d’expression sont garanties par la Constitution”. “Mais cela ne signifie pas semer la zizanie et le chaos ou encore porter atteinte à la sécurité publique”, précise-t-il. “La construction de la démocratie passe par une liberté d’expression réelle et responsable et non par la liberté de sabotage”, ajoute-t-il. Illustration : “Rédiger un article hostile à l’Armée nationale populaire (ANP), c’est comme travailler dans une cinquième colonne mobilisée pour nuire au moral de l’armée, ce que certains ont fait en collaboration avec des ambassades étrangères”, accuse-t-il. Abdelmadjid Tebboune ne fournit pas l’identité de ces personnes incriminées, mais il s’en est pris, à plusieurs reprises, à ceux qui veulent, selon lui, “semer la discorde entre l’armée et la présidence de la République”.



MONTÉE EN PARTENARIAT ENTRE SONATRACH ET TOTAL

L'usine de polypropylène d'Arzew opérationnelle en septembre 2022

La facture d'importation du carburant a baissé en Algérie de 1,7 milliard de dollars en 2021, a indiqué, hier, le vice-président "Activité raffinage et pétrochimie" à Sonatrach, Batouche Boutouba

L'usine de production de polypropylène, un complexe monté en partenariat entre la compagnie nationale des hydrocarbures et le Français Total, "entrera en production en septembre 2022" a révélé, hier, le vice-président "Activité raffinage et pétrochimie" à Sonatrach, Batouche Boutouba, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Batouche Boutouba a rappelé que ce projet a nécessité la mobilisation de "1,5 milliard de dollars d'investissement". Et que cette unité a une capacité de production de "550 000 tonnes de polypropylène exportable". Un projet similaire en partenariat avec la société turque Ronisans, d'une capacité de production de 450 000 tonnes par an de polypropylène, sera également réalisé en Turquie. Le responsable de Sonatrach a ajouté qu'avec les projets en cours d'achèvement, la production en pétrochimie et en carburants va connaître "un regain" de croissance. Il a, en outre, évoqué deux autres projets en "maturation", et qui seront développés avec deux autres partenaires étrangers. Il s'agit d'une usine de "crackage (mixte) de GPL et de naphène (crackage mixte)" et d'une unité de production "de méthanol".



TIRÉE PAR LA FORTE REPRISE DE L'ACTIVITÉ DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

La croissance économique a atteint 3,4% au 3e trimestre 2021

La croissance économique de l'Algérie a atteint 3,4% au 3e trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année 2020, a appris hier, mercredi, l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Après les baisses d'activité économique qui ont caractérisé l'année 2020 – qui sont essentiellement expliquées par les impacts directs et indirects de la pandémie de Covid-19 — le produit intérieur brut (PIB) a rebondi au 3e trimestre 2021, enregistrant une hausse annuelle de 3,4%, après une baisse de 5,1% durant la même période de 2020, a indiqué l'Office.

Cette augmentation est le résultat d'une forte reprise des activités, notamment dans le secteur des hydrocarbures, qui a enregistré une croissance de 14,1%. Les résultats provisoires communiqués récemment par Sonatrach faisaient état d'une hausse de 5% de la production primaire d'hydrocarbures en 2021, clôturant l'exercice avec une production estimée à 185,2 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), contre 175,9 millions de TEP en 2020.



TEBBOUNE, À PROPOS DU DOSSIER D'IMPORTATION DE VÉHICULES

“Une véritable industrie automobile, sinon rien !” Le chef de l’État a qualifié ce dossier de “très complexe”, déplorant la mauvaise expérience qu’a vécue le pays avec le montage automobile.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi soir, que le dossier de l’automobile sera probablement tranché avant la fin du mois de mars prochain. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, le chef de l’État a qualifié ce dossier de “très complexe”, déplorant la mauvaise expérience qu’a vécue le pays avec le montage automobile qui a siphonné les réserves de changes sans aucun retour sur investissement. “Ils ont investi dans le montage tous azimuts. Un seul opérateur, à lui seul, a fait perdre à l’Algérie plus de 3,5 milliards de dollars. Le montage, c’est fini ! Le montage de véhicules devait nous permettre d’entrer dans l’étape de l’industrie mécanique, avec, tout autour, un tissu de sous-traitance et des outils permettant un taux d’intégration, dès le départ, de 30 à 40%.



HAUSSE DU SNMG, BAISSÉ DE L’IRG, GEL DES IMPÔTS ET TAXES...

Des mesures pour soutenir le pouvoir d’achat

Le chef de l’État, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé, lors de son entrevue avec des représentants de la presse nationale, les mesures qu’il a prises, traduisant ses engagements à préserver le pouvoir d’achat du citoyen. Abdelmadjid Tebboune cite, notamment l’augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) à 20 000 DA, l’exonération des salaires inférieurs à 30 000 DA de l’impôt sur le revenu global et la révision à la baisse de l’impôt sur le revenu global (IRG). Le président de la République a fait savoir que les salaires ont augmenté de 14 à 16% à la faveur de la réduction de l’IRG appliquée dès début 2022. Il a précisé que la hausse des salaires avait permis de contrer les effets de l’inflation, estimée en Algérie à 7%.

“Ces mesures seront renforcées dans les prochains mois par l’augmentation du point indiciaire au profit des fonctionnaires”, a annoncé le président Tebboune. Le chef de l’État a, également, évoqué le reclassement de certaines catégories de travailleurs. Le reclassement de la 1re catégorie, à savoir les travailleurs des cantines communales et des écoles, devrait intervenir à partir du mois de mars prochain.



AFIN DE GARANTIR LA STABILITÉ DU PRIX DU PAIN

Réduction de la charge fiscale pour les boulangers

Le président Tebboune a affirmé, avant-hier, que les boulangers, soumis actuellement à l’impôt sur le chiffre d’affaires et sur les bénéfices, ne s’acquitteront que de l’impôt sur les bénéfices et

ce, à partir du mois de mars. Cette mesure vise à réduire la charge fiscale afin de garantir la stabilité du prix du pain, “en attendant d'autres amendements qui exigent davantage de temps”, a expliqué le président de la République, indiquant que cette décision sera officialisée dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2022.

Le président de l'Union nationale des boulangers (UNB), Youcef Guelfat, cité par l'APS, a salué, hier, lors d'une conférence de presse, la décision du Président de réduire les impôts imposés aux boulangers, réitérant la revendication de l'UNB de revoir la marge bénéficiaire des boulangers pour préserver la continuité de leur activité.

Le président de l'UNB a qualifié cette décision de “pas positif” dans la prise en charge des préoccupations des boulangers, soulevées depuis des années. Youcef Guelfat a exprimé le vœu de l'UNB d'annuler entièrement l'impôt sur l'activité du boulanger et d'augmenter le prix de la baguette de pain à 15 DA en vue d'assurer une marge bénéficiaire conséquente pour le boulanger.



PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

LES DÉPUTÉS PLAIDENT POUR LA RÉDUCTION À UNE ANNÉE DU DÉLAI D'EXAMEN

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf a présenté, mardi, un exposé sur le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2019 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'exécution des opérations financières de l'État a été marquée par un déficit du Trésor de 1 952,250 milliards de dinars en 2019 (9,56% du PIB) contre un déficit de 1 341 milliards de dinars en 2018, précisant que ce déficit a été comblé en recourant au financement non conventionnel (1 000 milliards de dinars). Ce déficit a fortement fait accroître la dette publique qui a atteint 45,62% du PIB (9 320,225 milliards de dinars), enregistrant une hausse de 21% par rapport à l'exercice 2018.

Le président de la Cour des comptes a, en outre, indiqué que le volume des dépenses consacrées aux transferts sociaux s'élevait à un total de 1 796,851 milliards de dinars, soit une hausse de 2,93%, ajoutant que ces transferts avaient été affectés, à 26,91%, pour couvrir les aides destinées aux ménages, 23,06% pour l'appui au logement, 21,12% pour le secteur de la santé et 10% pour les aides et pensions destinées aux catégories vulnérables et aux personnes handicapées.



[Réunion du gouvernement : Présentation d'un avant-projet de loi relative à l'activité audiovisuelle](#)

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé ce mercredi une réunion de gouvernement consacrée aux secteurs de la communication, de la pêche et des productions halieutique, des travaux publics, de l'agriculture et du développement rural, de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville. Dans le domaine de la communication, il a été présenté un avant-projet de loi relative à l'activité audiovisuelle qui a pour objet la mise en place d'un cadre juridique régissant les activités audiovisuelles.



[Associations de consommateurs : La valorisation du dinar affaiblira la contrebande](#)

La contrebande, qui fait perdre au Trésor public plusieurs milliards de dinars, doit être combattue par d'abord une révision du système des subventions ont estimé des associations de consommateurs.



[L'ÉDITO](#)

En attendant la formule gagnante

L'impasse que traverse le dossier de l'importation automobile en Algérie ne semble pas prendre fin de sitôt. En attendant de trouver la formule gagnante, le président Tebboune a encore rappelé, mardi lors d'une entrevue télévisée, que les pratiques du passé sont définitivement révolues. «Il est temps d'arrêter de tirer le pays vers le bas», a tranché le chef de l'Etat au sujet du dossier épineux de l'importation des véhicules neufs. «Il n'est plus question de rééditer les mêmes erreurs du passé», a déclaré le président de la République, révélant qu'un seul opérateur a fait perdre au pays 3,5 milliards de dollars dans ce que d'aucuns appellent «le gonflage des pneus».



[Montage automobile](#)

[«L'expérience est un échec»](#)

Le dossier de l'importation automobile en Algérie demeure, ainsi, au centre de l'actualité nationale. Le chef de l'état l'affirme de plus belle: L'expérience du montage de véhicules en Algérie aura été un cuisant échec.



[907 nouvelles entreprises vont créer 52.000 emplois](#)

«L'Algérie sortira de sa dépendance aux hydrocarbures»

Le président de la République se montre confiant en l'avenir économique du pays. Il assure que nous n'allons pas lier notre avenir aux cours du pétrole... L'économie algérienne résiste! Malgré la double crise financière et sanitaire, la machine économique semble avoir redémarré! C'est en tout cas ce que démontrent les chiffres, donnés mardi dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale.



[Abdelmadjid Tebboune rencontre la presse](#)

[«L'Algérie n'est pas une République bananière»](#)

Le chef de l'État a mis en garde contre une certaine minorité, vivant à l'étranger, qui tente de déstabiliser le pays, moyennant souvent des sommes d'argent.

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a dénoncé les appels de certaines parties établies, notamment à l'étranger, qui tentent de remettre en cause le processus démocratique en Algérie. Droit dans ses bottes, le chef de l'État a fait part, lors de son intervention télévisée, de sa détermination à construire une démocratie responsable et non une simple démocratie de façade.



[Le Président Tebboune a pris des mesures salvatrices pour rassurer les citoyens](#)

La paix sociale d'abord!

Une nation ne s'édifie pas avec des «langues pendues» qui disent tout et n'importe quoi sans se soucier de la stabilité des institutions. Le président de la République a dévoilé, loin des démonstrations d'hypocrisie propre aux politiciens, son profond attachement au bien-être des Algériens. En énumérant, face aux confères de la télévision El Hayat et du quotidien Le Soir d'Algérie, les mesures prises par l'Exécutif pour permettre aux citoyens de traverser avec un minimum de casse, la phase inflationniste par laquelle passe le monde entier, Abdelmadjid Tebboune ne fait rien d'autre qu'assumer pleinement son rôle de premier magistrat du pays.



L'ÉDITO

Des mesures «sages et courageuses»

«La démocratie est une école et une affaire de société» a résumé le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'entretien périodique avec des représentants de la presse nationale. Si «l'opposition et la liberté d'expression sont garanties par la Constitution», les tentatives de semer la discorde ou d'attenter à la sécurité du pays ne sont et ne peuvent être en aucun cas des «droits», comme le prétendent certains.



أكد أن معالجة الملفات تجري بسرعة فائقة.. الرئيس تبون:

ماضون في التغيير.. والجزائر لن ترضخ لإملاءات الخارج

أكد رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، مساء الثلاثاء، عزمه على «بناء ديمقراطية مسؤولة وليست ديمقراطية واجهة فقط»، داعياً الجزائريين إلى الانخراط في هذا المسعى من خلال «الوحدة ولم الشمل». وفي لقائه الدوري مع ممثلي الصحافة الوطنية، قال الرئيس تبون: «نحاول عن حق، بناء ديمقراطية مسؤولة وليس ديمقراطية واجهة تكون من الداخل عبارة عن جمهورية موز»، معتبراً أن الديمقراطية «مدرسة من تعلم منها يعيش مرتاحاً»، لأنها «قضية مجتمع وليست قضية سلطة».



في حال استلام الاعتمادات شهر مارس.. وكلاء يتعهدون:

وصول أول سيارة شهر جويلية.. ومخزون 5 سنوات لقطع الغيار!

تعهد تجمع وكلاء السيارات الجزائريين بالشروع في تسويق أول سيارة مستوردة من الخارج، شهر جويلية المقبل، في حال استلامهم اعتمادات الاستيراد شهر مارس 2022، مع الالتزام بتوفير مخزون كاف من قطع الغيار في السوق الجزائرية يجب على طلبات الزبائن لمدة 5 سنوات على الأقل، وضمان المركبة بطول مسافة يصل 150 ألف كيلومتر أو 60 شهرا.



SELON LES CHIFFRES DE L'ONS

3,4 % de croissance au troisième trimestre 2021

LA CROISSANCE économique de l'Algérie a atteint 3,4% au 3ème trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année 2020, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS).

Après les baisses de l'activité économique qui ont caractérisé l'année 2020 et qui sont essentiellement expliquées par les impacts directs et indirects de la pandémie du Covid-19, le Produit Intérieur Brut (PIB) a rebondi au 3ème trimestre 2021, enregistrant une hausse annuelle de 3,4%, après une baisse de 5,1% durant la même période de 2020, a indiqué l'Office.

Cette croissance est essentiellement caractérisée par «une forte hausse» des activités économiques, notamment, dans le secteur des Hydrocarbures, avec 14,1%.

Les autres activités économiques ont aussi participé à cette croissance, l'Industrie avec 5,4%, le Bâtiment-Travaux

Publics et Hydrauliques (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) à 2,2%, et les Services Marchands également avec 2,2%, selon données statistiques de l'Office.

Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a connu une hausse de 1,5% alors que le taux du PIB hors agriculture a affiché une hausse de 3,8% durant le 3ème trimestre 2021 et par rapport à la même période de l'année dernière, a détaillé l'organisme des statistiques.

En valeurs courantes, le PIB du 3ème trimestre 2021 a enregistré une croissance nominale de 20,3% suite à une évolution du niveau général des prix de 16,4% conjuguée à une croissance en volume de 3,4%, selon les précisions de l'Office.

La même source a relevé, par ailleurs, que la demande finale totale est en hausse de 1,1% du fait, notamment, de

l'augmentation du volume des exportations de biens et services de 20,4% et de la consommation finale des ménages qui a affiché une croissance «relativement soutenue» de 3,2%.

La demande intérieure (PIB+importations de biens et services- exportations de biens et services) en volume a affiché une baisse de 2% par rapport au troisième trimestre 2020 du fait de la forte baisse des importations de biens avec (-8,5%), selon la même source. Durant le 2ème trimestre 2021, la croissance économique avait atteint 6,4%. Cette croissance était enregistré grâce à une «forte reprise» des activités économiques dans les secteurs des Hydrocarbures (11%), l'Industrie (9,3%), le Bâtiment - Travaux Publics et Hydrauliques (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) (13,7%) et les Services Marchands (10,2%), rappelle-t-on. **M. B.**

ÉCONOMIE

3,4% de croissance au 3^e trimestre de 2021

La croissance économique de l'Algérie a atteint 3,4% au 3^e trimestre de 2021 par rapport à la même période de l'année 2020, a appris, hier, l'APS auprès de l'Office national des statistiques. Après les baisses de l'activité économique qui ont caractérisé l'année 2020 et qui sont essentiellement expliquées par les impacts directs et indirects de la pandémie de la Covid-19, le produit intérieur brut (PIB) a rebondi au 3^e trimestre 2021, enregistrant une hausse annuelle de 3,4%, après une baisse de 5,1% durant la même période de 2020, a indiqué l'Office. Cette croissance est essentiellement caractérisée par «une forte hausse» des activités économiques, notamment dans le secteur des hydrocarbures avec 14,1%.

GEL DES TAXES

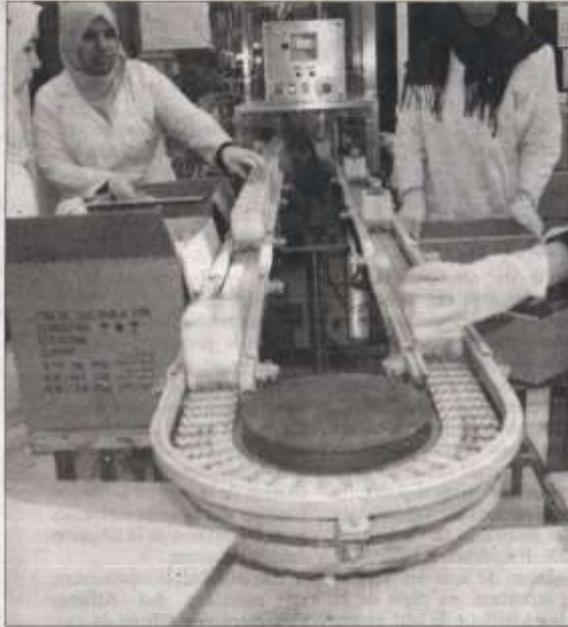
Les industriels veulent en bénéficier

Les mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la levée de certaines taxes qui touchent les secteurs agroalimentaire et des produits électroniques devraient être étendues aux produits industriels, ont souhaité des patrons d'entreprises.

«Le secteur industriel traverse une période très difficile due à la pandémie et les nouvelles taxes inscrites dans la loi de finances 2022 qui viennent, encore une fois, gripper la machine productrice», estime le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (Ceimi), Fethi Ammour.

Il rappelle, dans ce sillage, que les taxes imposées sur l'importation de la matière première qui ont augmenté de 60% ont engendré un impact négatif sur la production nationale. «Nous sommes en train d'élaborer une requête pour demander aux pouvoirs publics de revoir ces taxes douanières qui ont asphyxié le secteur industriel.

Comment peut-on développer ce secteur avec des impositions qui ont un impact direct sur le



pouvoir d'achat des citoyens ?», fait remarquer le patron du Ceimi. Ce dernier donne l'exemple du secteur du bois

dont le marché a flambé à cause de ces taxes. «Aujourd'hui, la consommation a fortement baissé et automatiquement provoqué

la baisse de la production», explique l'industriel qui estime que l'Etat doit tracer un programme de soutien aux entreprises productives durant cette période très critique pour maintenir la machine de production en marche. Pour le secrétaire général du Ceimi, Mounir Benabdelouahab, le président de la République a pris des mesures urgentes qui touchent directement le pouvoir d'achat des citoyens.

«Nous estimons que ce sont des mesures prises pour apaiser la tension. Avec l'approche du mois de Ramadhan, synonyme de période de consommation à grande échelle, nous estimons que les décisions du président de la République sont justes et courageuses», fait savoir Benabdelouahab. Ce dernier explique qu'une réunion a regroupé les représentants des industriels avec ceux du ministère de l'Industrie pour élaborer une liste tarifaire distinctive entre l'importation des produits qui relève de la matière première et les produits qui sont destinés à la revente en l'état.

■ M. Benkeddada

BILAL AOUALI, professeur de sciences économiques à l'Université de Blida

«La dissuasion passe par la moralisation de la pratique commerciale»

Entretien réalisé par Samira Azzegag

Dans cet entretien, Bilal Aouali, professeur de sciences économiques à l'Université de Blida, analyse le fléau de la contrebande qui n'est pas propre à l'Algérie.

Malgré les mesures draconiennes prises par l'Etat pour lutter contre la contrebande des produits alimentaires subventionnés, la pratique sévit toujours aux frontières, causant des pertes considérables à l'économie nationale...

Le chef de l'Etat a réitéré mardi, lors de sa rencontre avec les représentants de la presse, ainsi qu'à l'issue de plusieurs réunions du Conseil des ministres, son engagement à réagir au plus vite pour neutraliser les réseaux de contrebande et mettre fin à la saignée de l'économie nationale. Les marchandises destinées à la vente illégale sont notamment les produits alimentaires, et plus particulièrement ceux subventionnés par l'Etat, tels l'huile de table, le blé, le sucre. L'inflation constatée ces derniers jours, due à la crise sanitaire, a fait émerger des pratiques illégales. Certains commerçants, à la recherche du gain facile, ont trouvé un moyen de fructifier leurs com-

merces en procédant à l'achat de grandes quantités de produits de première nécessité, à l'instar de l'huile de table, pour les transférer vers des marchés extérieurs, engendrant ainsi des pénuries.

Le gouvernement a, à ce propos, décidé de coordonner les missions de contrôle entre le ministère du Commerce et les services de sécurité...

Je précise que la coordination entre les services de sécurité et le département du Commerce ne signifie pas une interférence, mais plutôt une complémentarité qui est en phase d'être actionnée sur le terrain. Nous allons constater, dans les semaines à venir, la stabilisation du marché. Le phénomène de la contrebande et de la spéculation existera toujours, et ne sévit pas uniquement en Algérie. Même les pays les plus puissants économiquement recourent à des mesures protectionnistes pour préserver l'équilibre et veiller au bon exercice des échanges commerciaux.

Quelles sont les solutions que vous préconisez, sachant que le président de la République s'engage à maintenir la politique des subventions ?

C'est une autre confirmation de l'engagement social de l'Etat au profit des classes défavorisées. Pour y



remédier, j'estime important que les produits subventionnés soient réévalués et que la nomenclature des prix soient revue par les autorités compétentes. En prenant en considération les facteurs liés à la distribution, le

transport et la logistique, les autorités compétentes, notamment les services du ministère du Commerce, seront amenées à actualiser la valeur des subventions, de manière à ce que le commerçant, le distributeur et le transporteur aient chacun une marge de bénéfice qui, de surcroît, les empêchera de s'adonner au stockage illégal de marchandises et à la spéculation. Cela permettra en outre à l'Etat de surveiller et de contrôler le marché, afin de préserver le Trésor public des gaspillages et des coûts supplémentaires. Il est impératif de rappeler aux commerçants que la spéculation est considérée comme un acte illicite car il affecte le pouvoir d'achat du citoyen.

■ S. A.

LE PHÉNOMÈNE VU PAR LES ÉCONOMISTES Il faut arrêter la saignée

LA CONTREBANDE DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION EST UNE RÉALITÉ PALPABLE. Ce sont les enquêtes menées jusque-là qui confirment l'importance de cette pratique illégale, préjudiciable à l'économie nationale. Les économistes insistent sur l'importance de mettre fin à «la saignée», car il y va de l'intérêt suprême du pays. D'après eux, ce fléau entraîne de lourdes conséquences, occasionnant de grandes pertes fiscales, car la distribution des produits est assurée par des circuits parallèles. Résultat : prolifération du commerce transfrontalier et mise à mal des caisses de l'Etat.

L'EXPORT en développement socioéconomique et en gouvernance, Kamel Kheffache, tient à préciser que la contrebande existe depuis longtemps, et non pas uniquement ces derniers mois. Malgré les mesures restrictives qui ont été prises par les pouvoirs publics, notamment les services de sécurité et les Douanes, la contrebande des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés par l'Etat, n'a toujours pas cessé. Ce qui impacte négativement le Trésor public et engendre des pénuries qui créent des tensions sur le marché local et suscitent le mécontentement de la population, explique Kheffache. Il admet que l'Algérie est un territoire très vaste avec des frontières très longues. Ce qui facilite la prolifération de ce phénomène sur ces passages naturels. Il explique que depuis des lustres, notamment au niveau des régions du Sud, les populations s'adonnent au troc qui se traduit par des échanges de produits de

consommation ou autres. Au fil du temps, ce genre de commerce a engendré des transactions illégales. D'où l'importance, dit-il, de durcir les mesures pour réduire «la saignée». L'économiste affirme que cette problématique ne peut être réglée en peu de temps, mais qu'il faudrait établir «une stratégie et un plan d'action qui empêcheraient au maximum la contrebande qui n'est pas propre à l'Algérie». Il pense qu'il faut trouver les moyens nécessaires pour éradiquer ou atténuer cette menace «qui gangrène l'économie, engendre de l'inflation, de la spéculation et la flambée des prix». Ce qui suscite, souligne-t-il, un manque à gagner pour le Trésor public.

RÉORGANISER L'APPROVISIONNEMENT

L'économiste Abdelkader Berriche, membre de l'APN, relève que la commission parlementaire ayant enquêté sur la pénurie d'huile de table, a en effet levé le voile sur une problématique épineuse qu'il faudra régler coûte que coûte si on veut assainir l'environnement économique du pays. «La contrebande, explique-t-il, permet aux fraudeurs d'engranger d'importants profits, d'autant plus que ces produits sont subventionnés par l'Etat et leurs prix sont abordables sur le marché.» Ce qui facilite leur acquisition et leur revente sur le marché informel. Il pense que les autorités concernées doivent redoubler d'efforts pour lutter contre ce «mal» transfrontalier. Il insiste sur le renforcement à moyen terme du contrôle des marchandises et la réorganisation du secteur d'approvisionnement des zones frontalières et du commerce de gros. Il pense qu'il faut traiter ce phénomène à long terme «à la racine» en s'orientant vers la révision de la politique de subvention des produits de large consommation. Il confirme toutefois que la contrebande pénalise l'économie nationale, le Trésor public et notamment le pouvoir d'achat.

Il faut donc éradiquer ce fléau qui constitue une menace pour... la sécurité nationale.

■ Karima Alloun

Paiement en ligne **Signature d'une convention** **entre le DGI et la BEA**

La Direction générale des impôts (DGI) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) ont signé une convention de service relative au paiement par prélèvement bancaire et échange de données informatisées, a annoncé mardi la DGI sur son site web.

DOSSIER AUTOMOBILE

Les clarifications de Tebboune

Dans le cadre de l'entretien accordé mardi dernier aux représentants de la presse nationale, le président de la République a abordé la situation de l'automobile en Algérie, dans ses volets industrie et importation.

Il qualifiera, d'emblée, ce dossier de « très complexe » en faisant référence au lourd passif de la pseudo-stratégie industrielle de l'ancien régime et des grosses pertes occasionnées au Trésor public. Le Président Tebboune rappellera à ce sujet qu'un « seul opérateur nous a fait perdre plus de 3,5 milliards de dollars ». Pour lui, cette démarche s'est transformée en « importations déguisées avec exonération de taxes et droits de douane qui n'ont pas été répercutés sur les prix de vente des véhicules aux clients. Ces prix étaient plus chers que ceux de véhicules importés directement ».

Il soulignera que le montage automobile doit permettre à l'Algérie d'accéder pleinement à cette filière à travers des taux d'intégration situés entre 30 et 40%, et une sous-traitance performante couvrant les besoins des constructeurs en pièces détachées et tous types de composants. Le premier magistrat dira qu'« il est temps de revenir à ce que nous faisons avant, du temps où l'Algérie avait sa propre industrie automobile et où elle fabriquait même les moteurs ».

Abordant le sujet des importations attendues par tous, le président de la République affirmera que ce dossier « sera réglé avant la fin du premier trimestre de l'année en cours ». Il précisera, toutefois, que « les concessionnaires doivent comprendre que les anciennes pratiques ne seront plus tolérées, ils doivent désormais se conformer aux exigences du cahier des charges et disposer de locaux adaptés à l'exer-

cice de ce métier et d'un réseau de représentants couvrant la majorité des wilaya du pays ».

Évoquant les incohérences de cette activité, il citera l'exemple d'une grande firme européenne bien présente sur le marché algérien et qui n'est pas en mesure de satisfaire les attentes des clients en matière de disponibilité de pièces de rechange. Rappelons que le

dossier de l'automobile connaît depuis trois années, une paralysie totale de ses activités et que les décisions de son règlement sont à chaque fois reportées.

Tout récemment, le ministre de l'Industrie est revenu sur cette question pour préciser que le cahier des charges relatif à l'activité de concessionnaire a fait l'objet de modifications visant à plus de facilitations, et qu'il sera rendu public prochainement. Une étape importante dans le dénouement de ce dossier qui tient en haleine l'opinion publique.

B. B.



SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES BOULANGERS

Les professionnels attendent les décisions de Benabderrahmane

La décision de la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires des boulangers a été bien accueillie par ces professionnels mais reste, selon eux, «insuffisante». Ils maintiennent leurs revendications, notamment la revalorisation de leur marge bénéficiaire, dont le dossier est toujours sur le bureau du Premier ministre.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Les boulangers ne s'acquitteront plus de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Seuls leurs bénéfices seront soumis à un impôt. Cette décision annoncée mardi dernier par le président de la République sera effective à partir de fin mars prochain, avant qu'elle ne soit officialisée dans la loi de finances complémentaire (LFC) de 2022.

La réduction de la charge fiscale des boulangers intervient dans l'objectif de garantir la stabilité des prix du pain. Selon le chef de l'État, d'autres amendements qui exigent davantage de

temps suivront. Les boulangers qui se plaignent depuis plusieurs mois de la dégradation de leur marge bénéficiaire accueillent cette décision avec satisfaction. Seulement, ils jugent que cette mesure demeure «insuffisante». Selon eux, la réduction fiscale qui vient de toucher leur activité ne pourra compenser leur manque à gagner.

Le secrétaire général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA) espère que la décision du président de la République portant suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires des boulangers n'annulera pas le dossier de revendications de ces professionnels, notamment la revalorisation de leur marge bénéficiaire. «Les boulangers attendent toujours les décisions du Premier ministre pour la prise en charge de leurs revendications afin de trouver des solutions pérennes à leurs problèmes dont le dossier est sur son bureau depuis janvier dernier», assure Hazab Benchohra.

Il évoque ainsi l'étude réalisée en février 2022 par le ministère du Commerce qui a révélé que la baguette de pain ordinaire, dont le prix est fixé

par l'État à 8,5 dinars, revient en vrai à 12,56 dinars. «Où est donc la marge bénéficiaire du boulangier pour qu'il continue à payer l'impôt sur les bénéfices?», s'empare-t-il presque.

Le SG de l'UGCAA rappelle, à cet effet, que le prix du pain n'a pas été révisé depuis 1996, tandis que tous les intrants et toutes les charges des boulangeries ont connu des hausses de prix à maintes reprises. «Il n'y a que la farine qui est subventionnée par l'État. Tous les autres produits qui entrent dans la fabrication de la baguette de pain ont augmenté de prix et les boulangers ne peuvent pas continuer à travailler à perte», souligne-t-il.

Une situation qui, selon lui, a conduit à la fermeture d'un grand nombre de boulangeries à travers tout le territoire national. «Le nombre de boulangeries ne cesse de baisser. Il est passé de 21 mille boulangeries à uniquement 8 mille boulangeries actuellement. En l'espace de dix ans, 13 mille boulangeries ont disparu», note Hazab Benchohra.

Ry. N.

MARCHÉ DE LA CONSOMMATION

L'envolée des prix persiste

Après une brève accalmie et la stabilité des prix enregistrée pour le cas de certains fruits et légumes, la tendance haussière repart de plus belle pour ne donner aucun répit au consommateur. Pendant quelques jours, la pomme de terre était affichée à 70 DA le kilo, ce qui a soulagé les peines de la ménagère et en même temps laissé présager des jours meilleurs pour la régulation du marché des produits de large consommation. Mais cette impression s'est vite dissipée, puisque l'envolée est toujours là, au grand dam des bourses fragiles.

Abdelhalim Benyelles - Alger (Le Soir) - Voilà que leurs coûts repartent à la hausse et la pomme de terre est désormais affichée entre 110 et 120 DA, pour ne parler que des tubercules. Ailleurs, l'envolée de tous les autres produits se maintient.

Les fruits deviennent intouchables pour les citoyens, à voir l'orange affichée entre 120 et 160 DA le kilo, la clémentine entre 200 et 250 DA, selon les endroits et la qualité.

Tout comme d'ailleurs la banane qui adopte une ascendance vertigineuse puisque le kilo est fixé à 450 DA et la pomme à 550 DA. Partout ailleurs dans les marchés de la capitale, le climat est identique au moment où la ménagère opte pour la prudence. À voir la tomate qui trône les 140 DA au

niveau des marchés couverts, le même produit est proposé à 100 DA sur les étals improvisés.

Le citron entre 250 et 300 DA, les haricots verts à 400 DA, et le même cas est constaté pour les petits pois. Proposés par les jeunes marchands à la sauvette à 180 DA aux alentours du marché couvert de Belouizdad, le prix attire une ménagère car ce légume est extrêmement inaccessible ailleurs, assure-t-elle.

La sardine qui était autrefois considérée comme le repas des « pauvres » était affichée hier à Alger à 900 DA. Alors qu'au niveau des rayons de l'alimentation générale, l'envolée subite enclenchée depuis la fin de l'année 2021 est demeurée intacte.

« Je ne vois pas les pâtes promises à moitié prix », lâche une dame rencontrée dans une



supérette d'Alger-Centre. Et justement pour cette dernière, toutes marques confondues, elle maintient le cap de la hausse, sauf pour le cas de la marque Sim réduite à moins 25% dans les rares commerces.

Un père de famille scrutant les prix face aux rayons de l'alimentation générale se montre affirmatif pour déclarer tout de go qu'aucune baisse n'est visible jusque-là.

Celui-ci n'y croit même pas d'ailleurs. Et qu'en est-il des légumes secs des plus demandés, à savoir les lentilles, les

pois chiches et les pois secs ? La clientèle concède dans sa totalité que cette catégorie, privilégiée par le passé pour varier les repas, atténuer la dépense et par delà, parvenir à bouclier les fins de mois, est désormais fixée à des seuils quasi inaccessibles.

Un tour aux marchés de la capitale, hier, donnait à voir une clientèle réticente et des lieux presque vides par endroits.

On constate qu'on hésite avant d'opter pour des achats très réduits. Une catégorie de citoyens habitués à s'approvisionner dans la périphérie

d'Alger ou aux abords des routes loin de la capitale et à des prix attractifs, ne montrent catégoriques pour affirmer que les prix deviennent presque alignés à ceux pratiqués dans les commerces d'Alger-Centre.

« Par le passé, on s'éloignait de la capitale pour s'approvisionner, les week-ends en voiture, du côté de Reghaïa, Dergana, à Bechdjetah ou aux abords des routes qui mènent vers Baraki, Ain Berian, jadis réputés pour les bonnes affaires », retourne un père de famille, fonctionnaire de son état. « Mais maintenant, le déplacement ne vaut plus la peine, car les coûts sont presque identiques », poursuit-il.

Mais la majorité des clients rencontrés, hier, dans les quartiers d'Alger, s'accorde à dire que le pouvoir d'achat risque de s'éroder encore davantage dans les jours à venir, pour une période qui coïncide avec l'approche du mois de Ramadhan, synonyme de flambée des prix.

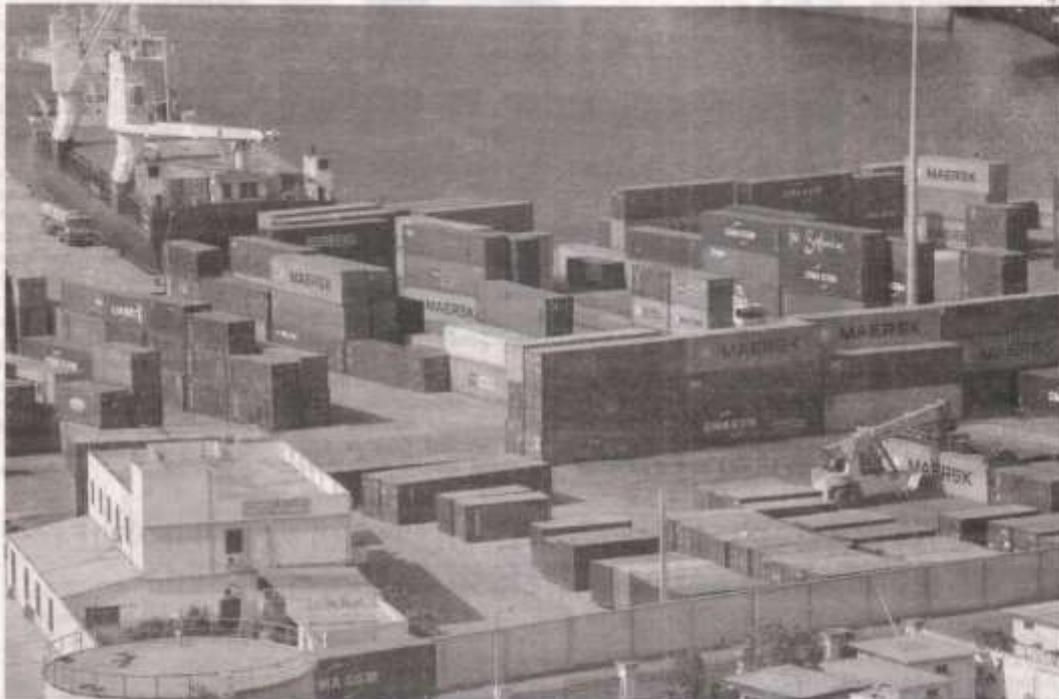
L'un d'eux qui se dit habitué à la situation dira qu'il est obligé de se conformer à la discipline de la réduction des achats.

A. B.

3,4% CONTRE 6,4% DURANT LE 2^e TRIMESTRE

Le taux de croissance plonge

● Selon l'ONS, la croissance demeure faible et continue d'être dépendante du rythme de l'activité dans le secteur des hydrocarbures ● Durant le troisième trimestre, l'activité hydrocarbures, encouragée par des prix du brut très favorables, s'est élevée à 14,1% ● Les autres secteurs ont par contre connu un faible niveau de reprise.



Le taux de croissance est passé à 3,4% cette année

PHOTO : D. B.

Le taux de croissance durant le troisième trimestre de l'année 2021 a connu une forte baisse par rapport au deuxième trimestre de la même année, passant de 6,4% à 3,4%. Dans un nouveau bulletin statistique, l'Office national des statistiques (ONS) a indiqué que le taux de croissance économique a atteint 3,4% au troisième trimestre de l'année écoulée. Même si comparativement à l'année 2020, le produit intérieur brut a marqué une hausse de 3,4% contre une baisse de 5,1% en 2020 du fait de l'arrêt de l'activité économique causé par la pandémie de Covid-19, précise la même source citée par l'APS. Force est de constater que la reprise durant le deuxième trimestre de l'année écoulée était bien plus

forte que celle du troisième trimestre, où l'économie nationale a plongé dans la stagnation. Selon l'ONS, la croissance qui, faut-il le préciser, demeure faible, continue d'être dépendante du rythme de l'activité dans le secteur des hydrocarbures. Durant le troisième trimestre, l'activité hydrocarbures, encouragée par des prix du brut très favorables, s'est élevée à 14,1%. Les autres secteurs ont par contre connu un faible niveau de reprise. L'ONS cite donc le secteur de l'industrie avec une participation de 5,4%, le bâtiment et travaux publics et hydrauliques (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) avec 2,2%, et enfin les services marchands avec 2,2% également. Le taux de croissance du PIB

hors hydrocarbures a connu, quant à lui, une timide évolution avec 1,5% durant cette même période de référence. Le secteur agricole a affiché un PIB de 3,8%. «En valeurs courantes, le PIB du 3^e trimestre 2021 a enregistré une croissance nominale de 20,3% suite à une évolution du niveau général des prix de 16,4%, conjuguée à une croissance en volume de 3,4%», explique l'Office national des statistiques. Le même organisme a souligné, par ailleurs, que la demande finale totale a été en hausse de 1,1%, impulsée par une augmentation du volume des exportations de biens et services de 20,4% et de la consommation finale des ménages, qui a affiché une croissance «relativement soutenue de 3,2%». Pour ce qui est de

la demande intérieure, comprenant le taux du PIB, les importations de biens et services, a marqué en volume une baisse de 2% par rapport au troisième trimestre 2020. Cette situation est expliquée, indique l'ONS, par une forte baisse de -8,5% des importations de biens. Il est utile de souligner que contrairement au troisième trimestre, durant le deuxième trimestre 2021, l'activité économique avait affiché de meilleures performances, notamment dans le secteur de l'industrie, qui avait atteint une croissance de 9,3%, alors que le BTPH, y compris les services et travaux publics pétroliers ont connu une hausse de 13,7% et les services marchands de 10,2%.

N. B.

COMMENTAIRE

Repenser l'assurance maladie

Par Cherif Lahdiri

L'actualité est rythmée par l'accélération de l'érosion du pouvoir d'achat des Algériennes et des Algériens. Face à cette situation intenable, il est certes nécessaire de prendre des mesures sociales pour soutenir conjoncturellement le segment alimentaire, mais il est tout aussi urgent de régler structurellement la question de l'explosion des dépenses de santé, qui ne cessent de saigner les ménages à revenus modestes. L'explosion des coûts des soins qui ne semble pas près de s'arrêter et la réduction de la liste des médicaments remboursables appellent à réformer l'assurance maladie au même titre que toute la matrice du financement du système de santé publique. Basé sur deux caisses étatiques (CNAS et Casnos), le modèle actuel de financement doit absolument être réformé. Les modestes citoyens payeurs de cotisations se plaignent d'alimenter un système qui ne leur rend pas assez de justice sociale. La réforme doit permettre aux familles, confrontées à la maladie de l'un de leurs membres, de ne plus être obligées d'engloutir leurs économies ou d'emprunter de l'argent, au risque de sombrer dans la pauvreté, comme c'est encore trop souvent le cas. La carence la plus criante est l'absence d'une assurance universelle qui couvrirait tous les citoyens du pays. La couverture universelle qui couvrirait même les actifs de l'informel est un enjeu moral lorsque l'on constate combien les inégalités se sont accrues ces dernières années. Il est urgent de cibler le secteur informel en promouvant les mutuelles ou encore la micro-assurance, qui est un mécanisme de protection des personnes à faibles revenus contre des risques spécifiques en échange du paiement de primes d'assurance adaptées à leurs besoins. La part des dépenses de santé non remboursées ne cesse d'exploser. Une situation qui produit des effets catastrophiques sur les familles, les plongeant dans la pauvreté. En théorie, les prestations médicales couvrent un large éventail de dépenses de soins. Mais dans la réalité, les remboursements des interventions chirurgicales, dont le coût peut atteindre dans le privé près d'un million de dinars, sont souvent dérisoires. De même, les taux de remboursements des appareillages et les prothèses dentaires sont tout aussi dérisoires. Cette carence affectant les soins dentaires doit être remédiée en prévoyant une subvention grâce à un conventionnement des dentistes. Ces derniers peuvent ainsi fixer librement leurs tarifs et établir la part restante à la charge du patient. Enfin, grâce aux nouvelles technologies et en particulier à l'émergence du paiement mobile, les assureurs peuvent promouvoir des systèmes de paiement des frais de soins. C'est ce que propose Amana Assurances, qui a lancé une application sur les smartphones. Cette société, dont l'ancêtre est la Société d'assurance, de prévoyance et de santé (SAPS), est la première société mixte des assurances de personnes en Algérie. Elle a été créée, il y a un peu plus de dix ans, en partenariat entre la SAA, la société d'assurance mutuelle française Macif, la BDL et la BADR. Ce service complémentaire vise à couvrir les frais qui ne sont pas entièrement remboursés par la CNAS ou la Casnos. Les tarifs sont certes abordables, mais les taux de remboursement des frais médicaux sont malheureusement tout aussi modestes. L'amélioration de tels dispositifs est largement souhaitée.

قالوا إنه جاء استجابة لمقترحات الاجتماعات الأخيرة

الخبازون يرحبون بقرار الرئيس إعفاءهم من الضريبة على رقم الأعمال

• الحاج الطاهر بولنوار: القرار سيوسع هامش الربح على 15 ألف خباز

رحبت الجمعية الوطنية للتجار والحرفيين بقرار رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، الرامي إلى إلغاء الضريبة على رقم الأعمال بالنسبة للخبازين، وهو القرار الذي من شأنه توسيع هامش الربح على ممارسي النشاط من دون اللجوء إلى الخيار الثاني وهو رفع سعر الخبز المقتن بـ10 دج.

حسام حريشان

وسيشضمن لهم هامش ربح يشجعهم على مواصلة نشاطهم، مثلما سيحمي القدرة الشرائية للمواطن البسيط، خصوصا وأتينا مقبلون على شهر الصيام.

وجاء قرار رئيس الجمهورية بعد سلسلة من الاجتماعات المنعقدة بين ممثلي عدة دوائر وزارية وممثلي الخبازين، بمقر وزارة التجارة وترقية الصادرات، بعد أن حاول بعض الخبازين رفع سعر الخبز المعادي إلى 15 دينارا مطلع السنة الجارية.

وفي الوقت الذي كان يطالب الخبازون برفع سعر الخبز بـ5 دنانير، أمر الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمن، القطاعات الوزارية الفاعلة في الملف باحتواء الوضع وتهدئة الأمور بمقعد 4 اجتماعات بمقر وزارة التجارة، حيث تم اقتراح عدة حلول من بينها إعفاء الخبازين من دفع الضرائب والتخفيف من أعباء الكهرباء والغاز، والسماح لهم باستيراد المعدات المستعملة في الإنتاج وضمان التموين بالمواد الأولية.

وأكد رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون أن القرار سيرسم في قانون المالية التكميلي، ح. ح.



إعفاء الخبازين من دفع الضريبة سنويا 47 2020 أهداف رئيسية

تشير بعض الإحصائيات إلى استهلاك حوالي 40 مليون خبزة في اليوم، وبالأخص خلال شهر رمضان الذي يرتفع فيه الطلب على الخبز أكثر.

أما الهدف الثالث من القرار فهو يرمي إلى ضمان توفير مادة الخبز دون اللجوء إلى رفع الأسعار، وغلق الباب أمام كل من يريد رفع السعر إلى 15 دينارا، علما أن سعر الخبز المعادي مقل بـ10 دج ومدعم من طرف الدولة.

ويرى الحاج الطاهر بولنوار أن القرار سيريح أكثر من 15 ألف خباز على المستوى الوطني

كالخميرة والمحسنات، وسيسمح القرار، حسب ذات المتحدث، للخبازين بتوسيع هامش الربح مقارنة بالفترة السابقة.

أما الهدف الثاني من القرار الرئاسي فهو ضمان وفرة المادة الحيوية وتشجيع الخبازين على مواصلة نشاطهم، خصوصا وأنه خلال السنوات الثلاث الأخيرة أغلقت أكثر من 3 آلاف مخبزة أبوابها، بسبب ظروف العمل الصعبة.

وتعد مادة الخبز من أكثر المواد استهلاكاً في الجزائر، إذ

• قال رئيس الجمعية الوطنية للتجار والحرفيين، الحاج الطاهر بولنوار، في تصريح لـ"الخبر" أمس، إن قرار رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، فيما يخص إلغاء الضريبة على رقم الأعمال لفئة الخبازين بمثابة استجابة لمقترحات الجمعية خلال سلسلة الاجتماعات التي عقدت بمقر وزارة التجارة خلال الأسابيع القليلة الماضية.

ويرى المتحدث أن إعفاء الخبازين من دفع الضريبة على رقم الأعمال (التي تتراوح ما بين 5 و6 ملايين سنتيم سنويا) والاكتفاء بتسديد الضريبة على الأرباح فقط، له ثلاثة أهداف رئيسية.

وحسب بولنوار فإن الهدف الأول من القرار هو تخفيف الأعباء والتكاليف على الخبازين، ومعلوم أن ممارسي هذا النشاط يعانون منذ قرابة 30 عاما، من تقلص هامش الربح بسبب ارتفاع التكاليف كمصاريف الكهرباء والغاز وهو تأثير الماء وتكلفة اليد العاملة والوسائل والمعدات ومصاريف النقل وغلاء أسعار المواد الأولية المستعملة في الإنتاج

خلال الثلاثي الثالث 2021

نمو اقتصاد الجزائر بنسبة 3.4 بالمئة

السنة المنصرمة ومن حيث القيم الجارية، سجل الناتج الداخلي الخام خلال الثلاثي الثالث 2021 نمواً نسبياً بـ 20.3 بالمئة بعد تطور في المستوى العام للأسعار بـ 16.4 بالمئة إضافة إلى نمو في الحجم بـ 3.4 بالمئة حسب معطيات الديوان.

وأشار نفس المصدر إلى أن إجمالي الطلب النهائي ارتفع بـ 1.1 بالمئة بسبب زيادة حجم الصادرات الخاصة بالسلع والخدمات بـ 20.4 بالمئة والاستهلاك النهائي للأسر الذي سجل نمواً «مدعماً نسبياً» بـ 3.2 بالمئة. وقد انخفض الطلب الداخلي (الناتج الداخلي الخام + واردات السلع والخدمات وصادرات السلع والخدمات) بـ 2 بالمئة مقارنةً بالثلاثي الثالث 2020 نتيجة التراجع الكبير في واردات السلع بـ 8.5 بالمئة حسب نفس المصدر. وخلال الثلاثي الثاني 2021 بلغت نسبة النمو 6.4 بالمئة. وقد سجل هذا النمو بفضل «الانتعاش القوي» للنشاطات الاقتصادية في قطاع المحروقات (11 بالمئة) والصناعة (9.3 بالمئة) والبناء والأشغال العمومية والري بما في ذلك الخدمات والأشغال العمومية النفطية (13.7 بالمئة) والخدمات التجارية (10.2 بالمئة).

بلغ نمو الاقتصاد الجزائري 3.4 بالمئة خلال الثلاثي الثالث 2021 مقارنة بنفس الفترة من سنة 2020 حسبما علم أمس لدى الديوان الوطني للإحصائيات. فبعد تراجع النشاط الاقتصادي الذي ميز سنة 2020 نتيجة الانعكاسات المباشرة وغير المباشرة لجائحة «كوفيد-19» سجل الناتج الداخلي الخام انتعاشاً خلال الثلاثي الثالث من 2021 بزيادة سنوية قدرها 3.4 بالمئة بعد انخفاض بلغ 5.1 بالمئة خلال نفس الفترة 2020 حسب ذات المصدر.

ويتميز هذا النمو أساساً بـ «ارتفاع كبير» في النشاطات الاقتصادية سيما في قطاع المحروقات بـ 14.1 بالمئة كما ساهمت قطاعات النشاطات الأخرى في تحقيق هذا النمو على غرار الصناعة بـ 5.4 بالمئة والبناء والأشغال العمومية والري بما في ذلك الخدمات والأشغال العمومية النفطية بـ 2.2 بالمئة والخدمات التجارية بـ 2.2 بالمئة حسب معطيات الديوان.

وبخصوص معدل نمو الناتج الداخلي الخام خارج المحروقات فقد سجل زيادة بـ 1.5 بالمئة في حين أن معدل الناتج الداخلي الخام خارج الفلاحة حقق ارتفاعاً بـ 3.8 بالمئة خلال الثلاثي الثالث 2021 ومقارنة بنفس الفترة من



**إمضاء
اتفاقية
بين مديرية
الضرائب
وبانك الجزائر**

وقعت المديرية العامة للضرائب وبنك الجزائر الخارجي اتفاقية خدمات متعلقة بالدفع عن طريق الاقتطاع وتبادل المعلومات الحوسبية، حسب المديرية العامة للضرائب على موقعها الإلكتروني. وتسمح هذه الاتفاقية للخاضعين للضريبة الذين تتواجد ملفاتهم على مستوى مراكز الضرائب والمراكز الجزائرية للضرائب المسجلين في النظام المعلوماتية جبايتك بالاستفادة من خدمات التصريح والدفع عبر الانترنت من خلال بوابة الدفع عن بعد والتصريح الجبايتي عن بعد.

فيما بلغ النمو في النشاطات الاقتصادية، بـ 1.14 بالمئة نمو الاقتصاد بـ 4.3 بالمئة خلال الثلاثي الثالث من 2021

الخام انتعاشا خلال الثلاثي الثالث من 2021 بزيادة سنوية قدرها 4.3 بالمئة بعد انخفاض بلغ 1.5 بالمئة خلال نفس الفترة 2020، حسب ذات المصدر. ويتميز هذا النمو أساسا بـ "ارتقاع كبير" في النشاطات الاقتصادية، سيما في قطاع المحروقات بـ 1.14 بالمئة. كما ساهمت قطاعات النشاطات الأخرى في تحقيق هذا النمو على غرار الصناعة بـ 4.5 بالمئة والبناء والأشغال العمومية والري بما في ذلك الخدمات والأشغال العمومية النفطية بـ 2.2 بالمئة والخدمات التجارية بـ 2.2 بالمئة، حسب معطيات الديوان، وبخصوص معدل نمو الناتج الداخلي الخام خارج المحروقات فقد سجل زيادة بـ 5.1 بالمئة في حين أن معدل الناتج الداخلي الخام خارج الفلاحة حقق ارتفاعا بـ 8.3 بالمئة خلال الثلاثي الثالث 2021 ومقارنة بنفس الفترة من السنة المنصرمة. ومن حيث القيم الجارية، سجل الناتج الداخلي الخام خلال الثلاثي الثالث 2021 نموا اسميا بـ 3.20 بالمئة بعد تطور في المستوى العام للأسعار بـ 4.16 بالمئة إضافة إلى نمو في الحجم بـ 4.3 بالمئة حسب معطيات الديوان. وأشار نفس المصدر، إلى أن إجمالي الطلب النهائي ارتفع بـ 1.1 بالمئة بسبب زيادة حجم الصادرات الخاصة بالسلع والخدمات بـ 4.20 بالمئة والاستهلاك النهائي للأسر الذي سجل نموا "مدعما نسبيا" بـ 2.3 بالمئة. وقد انخفض الطلب الداخلي (الناتج الداخلي الخام + واردات السلع والخدمات وصادرات السلع والخدمات) بـ 2 بالمئة مقارنة بالثلاثي الثالث 2020 نتيجة التراجع الكبير في واردات السلع بـ -5.8 بالمئة حسب نفس المصدر. وخلال الثلاثي الثاني 2021 بلغت نسبة النمو 4.6 بالمئة. وقد سجل هذا النمو بفضل "الانتعاش القوي" للنشاطات الاقتصادية في قطاع المحروقات (11 بالمئة) و الصناعة (3.9 بالمئة) و البناء و الأشغال العمومية و السري بما في ذلك الخدمات و الأشغال العمومية النفطية (7.13 بالمئة) والخدمات التجارية (2.10 بالمئة) .. ■

■ بلغ نمو الاقتصاد الجزائري 4.3 بالمئة خلال الثلاثي الثالث 2021 مقارنة بنفس الفترة من سنة 2020، حسبما كشفه الديوان الوطني للإحصائيات. فبعد تراجع النشاط الاقتصادي الذي ميز سنة 2020 نتيجة لجانحة كوفيد-19، سجل الناتج الداخلي

تخص خدمات الدفع الإلكتروني

اتفاقية بين المديرية العامة للضرائب وبنك الجزائر الخارجي

وقعت المديرية العامة للضرائب وبنك الجزائر الخارجي اتفاقية خدمات متعلقة بالدفع عن طريق الاقتطاع وتبادل المعلومات المحوسبة، حسبما أعلنت عنه المديرية العامة للضرائب على موقعها الإلكتروني. وتسمح هذه الاتفاقية للخاضعين للضريبة الذين تتواجد ملفاتهم على مستوى مراكز الضرائب والمراكز الجزائرية للضرائب المسجلين في النظام المعلوماتية جبايتك بالاستفادة من خدمات التصريح والدفع عبر الانترنت من خلال بوابة الدفع عن بعد والتصريح الجباي عن بعد. وتم الامضاء على هذه الاتفاقية يوم تحت اشراف وزير المالية في اطار "استعمال عمليات عصرنه الإدارة الجبائية لاسيما في مجال الرقمنة"، تضيف المديرية العامة للضرائب. ويعتبر توقيع هذه الاتفاقية التي تضاف الى اتفاقية 2011 بين الطرفين دليل على اهتمام السلطات العمومية بتبسيط الاجراءات من خلال تطوير الخدمات عبر الانترنت وتحسين جودة الخدمة.

■ لهما، ج

في اجتماع برئاسة الوزير الأول وزير المالية الحكومة تدرس مشروعاً تمهيدياً لقانون السمي البصري



ترأس الوزير الأول وزير المالية، أيمن بن عبد الرحمان، أمس الأربعاء، اجتماعاً للحكومة، انعقد بقصر الحكومة.

درست الحكومة خلال اجتماعها الأسبوعي النقاط الآتية:

في مجال الاتصال:

قدّم مشروع تمهيدي لقانون يتعلق بالنشاط السمي البصري، من أجل وضع إطار قانوني يحكم النشاط السمي البصري، ويهدف لاسيما إلى:

تحديد الهيئات التي ننشط في مجال السمي البصري؛

تحديد القواعد المتعلقة بتنظيمها وضبطها ورقابتها؛

إنشاء سلطة مستقلة لضبط السمي البصري.

كما يهدف مشروع هذا النص، إلى تشجيع الاستثمار الوطني الخاص في مجال الصناعة السمية البصرية، بالإضافة إلى تعزيز دور ومكانة القطاع السمي البصري في الساحة الإعلامية الوطنية.

وطبقاً للإجراءات المعمول بها، ستتم دراسة مشروع هذا النص خلال اجتماع قادم لمجلس الوزراء.

في مجال الصيد البحري والمنتجات الصيدية:

تدرس مشروع تمهيدي لقانون يعدل القانون رقم 01 . 11 المؤرخ في 03 / 07 / 2001، المتعلق بالصيد البحري وتربية المائيات.

وبهذا الصدد، فإن الأحكام الجديدة لهذا النص من شأنها أن تسمح بوضع إطار تنظيمي يتطابق مع مختلف الإصلاحات التي يشهدها الاقتصاد الوطني والتوجهات السياسية والاقتصادية الجديدة للبلاد، ولاسيما منها تلك المتعلقة بوضع:

أساس تشريعي يسمح لمهنيي الصيد البحري وتربية المائيات بتنظيم أنفسهم في تعاونية؛

بالفلاحة تقيماً لسير هذا الجهاز الذي وضع سنة 2008، وذلك على ضوء تطور احتياجات استهلاك السكان للمواد الأساسية وفعالية سلسلة القيمة المعمول بها حالياً، بغرض تمكين هذا الجهاز من تحقيق الأهداف المنوطة به، بشكل أفضل، في مجال الحفاظ على مداخيل الفلاحين، ووفرة المنتجات الفلاحية وتزويد السوق بصفة منتظمة.

أخيراً، وهما يخص مجال السكن والعمران والمدينة:

تم تقديم عرض حول إنجاز المشاريع الاستثمارية على مستوى المدينة الجديدة لبوعينان، التي من شأن تجسيدها أن تضمن استقلالية واستدامة هذه المدينة، من خلال تطوير بعض القطاعات الهامة للاقتصاد، بهدف استحداث 60.000 منصب شغل على المدى الطويل.

جدير بالذكر، أن مخطط تهيئة هذه المدينة الجديدة، الذي يهدف إلى فك الاختناق المروري عن العاصمة وتحسين البيئة الحضرية، يتضمن إنجاز:

43.544 سكن، منها 27.351 وحدة قد تم تسليمها أصلاً.

204 تجهيز عمومي تابع لمختلف القطاعات.

خمسة (5) أقطاب استثمارية حيث ستقام فيها حوالي ستين مشروعاً.

التدابير اللازمة للوقاية من الصيد البحري غير الشرعي، غير المصرح به وغير القانوني، ومكافحته؛

نظام تتبع منتجات الصيد البحري من مكان قنصها إلى غاية المستهلك.

وطبقاً للإجراءات المعمول بها، ستتم دراسة مشروع هذا النص خلال اجتماع قادم لمجلس الوزراء.

في مجال الأشغال العمومية:

تم تقديم مشروع مرسوم تنفيذي يتضمن التصريح بالمنفعة العمومية للعملية المتعلقة بإنجاز طرق داخل موقعي جنان سفاري وعين الساحة، بلديات بشر خادم وجسر قسنطينة وسحاول (ولاية الجزائر).

جدير بالذكر، أن الأمر يتعلق بمشروع يندرج في إطار تنفيذ البرنامج الإستعجالي لفك الاختناق المروري على مستوى العاصمة، ويهدف إلى التكمّل بالطرق داخل موقع جنان سفاري، وكذا إنجاز طريق مزدوج يمتد عبر الوادي، يكون بمثابة الطريق الدائري الذي يربط الطريق الوطني رقم 01 شرقاً، ومنفذ طريق العناصر غرباً.

أما في مجال الفلاحة والتنمية الريحية:

فقد تم تقديم عرض يتعلق بجهاز (SYRPALAC) لضبط المنتجات الفلاحية واسعة الاستهلاك.

وبهذا الشأن، قدم الوزير المكلف



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger

الوزارة المالية الجزائرية - الجزائر
MINISTÈRE DES FINANCES